ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 105115

Texte de la question

M. Didier Mathus attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les conséquences de l'augmentation annoncée du prix du gaz au 1er avril 2011 de plus 5 %. Cette hausse portera à plus de 20 % le prix du gaz en un an (+ 9,7 % en avril et + 4,7 % en juillet). Un gel des prix en 2011 avait pourtant été annoncé par le Gouvernement. Cette hausse significative va évidemment avoir un impact direct sur le pouvoir d'achat de nos concitoyens, déjà durement touchés par l'augmentation des loyers, les franchises médicales, les déremboursements..., et souvent touchés par le chômage ou des revenus très faibles. Le budget consacré à l'énergie par chaque famille prend une place de plus en plus considérable. C'est désormais 300 000 ménages qui ne se chauffent plus ou mal, et 3,4 millions de ménages consacrent déjà plus de 10 % de leurs revenus à cette dépense. Leur nombre va forcément augmenter. Il y à peine quelques semaines, le prix de l'essence a également explosé. Dans ces conditions, il lui demande quelles mesures le Gouvernement compte prendre pour remédier à cette précarité énergétique.

Données clés

Auteur : M. Didier Mathus
Circonscription : Saône-et-Loire (4e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 105115
Rubrique : Politique sociale
Ministère interrogé : Économie, finances et industrie
Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 12 avril 2011, page 3532
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)